

COMMUNIQUÉ

du commissaire des incendies

Le 18 mai 2011

No. 2011-03

RÉDUCTION DES RISQUES D'INCENDIE À LA FERME

Un incendie sur une ferme peut causer des ravages et d'importantes pertes de vies et de biens. Afin de réduire ces pertes, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales (MAAARO) a récemment publié un document intitulé *Réduction des risques d'incendie à la ferme*, à l'intention des exploitants agricoles.

Cette publication sert de guide aux exploitants agricoles pour l'évaluation des risques d'incendie dans leurs bâtiments et la mise en œuvre de mesures de réduction de ces risques. Elle explique les causes principales d'incendie dans les bâtiments agricoles et examine les façons de prévenir les incendies avant qu'ils ne se déclarent ou leur propagation une fois qu'ils se sont déclarés.

Réduction des risques d'incendie à la ferme met l'accent sur la sécurité-incendie et les meilleures pratiques du domaine. Cette publication ne se veut pas, cependant, un substitut à l'obtention de conseils professionnels sur plan juridique ou technique, ou en matière d'ingénierie.

Pour commander cette publication, veuillez communiquer avec ServiceOntario par téléphone, au 416 326-5300 ou sans frais au 1 800 668-9938, ou consulter son site Web, à l'adresse www.serviceontario.ca/publications. Veuillez prendre note que cette publication est gratuite, mais que des frais d'expédition peuvent s'appliquer.

Veuillez faire parvenir toute question à propos de *Réduction des risques d'incendie à la ferme* au Centre d'information agricole du MAAARO, au 1 877 424-1300 ou par courriel à l'adresse ag.info.omafra@ontario.ca.

Veuillez faire parvenir toute question au sujet de la sécurité-incendie à la ferme au Bureau du commissaire des incendies. Pour communiquer avec Krystyna Paterson, envoyez un message par courriel à Krystyna.Paterson@ontario.ca ou composez le 416 325-3238. Pour communiquer avec Al Suleman, envoyez un message par courriel à Al.Suleman@ontario.ca ou composez le 416-325-3230.

Quelques exemplaires de ce document sont aussi disponibles au bureau municipal (948 est, chemin Pleasant Corner), ainsi qu'au bureau du Chef pompier (925, chemin de Comté 17, L'Orignal)